

Le discours du trône fait mention d'une augmentation d'impôts destinés à faire les fonds de la guerre. Tout le monde au pays comprend la nécessité d'augmenter les impôts. Personne n'y trouve à redire, j'en suis sûr, car tous ne comprennent que trop clairement aujourd'hui que si nous perdons la guerre, nous perdons tout. Les sacrifices financiers sont minimes comparativement au sacrifice accompli par ceux qui quittent leur foyer et les êtres qui leur sont chers afin d'aller offrir leur vie pour leur pays.

Par ordre d'importance, après notre grand effort de guerre vient le plan de restauration et de réorganisation du pays après la victoire. On a dit qu'aucune démocratie pacifique ne se trouve jamais convenablement préparée à la guerre. Il est certes également vrai qu'une démocratie en guerre devrait se préparer à la paix.

Depuis dix ans, une autre lutte acharnée se livre au pays, une lutte brutale et silencieuse dans de trop nombreux foyers canadiens. Je veux parler de la lutte interminable contre le chômage, la pauvreté et la maladie, contre la vieillesse hantée par la peur de la misère, des efforts désespérés de la jeunesse canadienne pour se trouver un emploi rémunéré. Ce sont les ennemis qui ont détruit les démocraties d'après-guerre de l'Europe centrale dans leur lutte; ce sont les ennemis que nous devons vaincre, si nous voulons que le Canada survive comme nation libre dans les années d'après-guerre.

Les mesures adoptées par le gouvernement précédent afin de remédier à cette situation se sont avérées de plus en plus heureuses en temps de paix. Il me suffira de rappeler brièvement que sa politique commerciale a étendu nos marchés; qu'il a lancé un programme national de sylviculture en établissant des camps forestiers de concert avec les provinces; qu'il a poussé le tourisme et construit des routes minières et des sentiers; qu'il a donné des cours de formation professionnelle aux jeunes gens des villes et des cours agricoles dans les centres ruraux; qu'il a aidé les municipalités, adopté la loi nationale sur le logement, accordé des emprunts pour la réfection des habitations, et entrepris de nombreux travaux publics de grande envergure. Il nous faudra de toute nécessité étendre considérablement ce programme et l'intensifier pour satisfaire aux besoins de l'après-guerre.

Nous devons préparer non seulement la réorganisation de notre régime industriel et économique mais aussi de la structure sociale de la nation. Nous avons constaté de plus en plus, ces dernières années, que la présente répartition des pouvoirs entre les autorités fédérales, provinciales et municipales nous

occasionne de graves difficultés administratives. L'Acte de l'Amérique britannique du Nord fut adopté en 1867 en vue de faire face aux besoins du Canada à cette époque; d'un Canada bien différent de celui de nos jours; d'un Canada, par exemple, dont le principal problème de l'heure, celui du chômage, n'existait pas. Il est grandement temps de reviser la constitution du pays afin de l'adopter aux changements du monde moderne. Il est donc heureux de noter le dépôt du rapport de la commission royale des relations entre le Dominion et les provinces, et tous les Canadiens espèrent que, à la suite des conclusions de ce rapport, l'organisation d'un nouveau Canada permettra à ses gouvernements de s'attaquer avec efficacité aux problèmes qui surgiront après la guerre.

En ma qualité de représentant d'une circonscription industrielle, je suis bien aise de voir dans le discours du trône que l'on cherche à modifier la constitution de façon à permettre l'introduction d'un projet national d'assurance-chômage, qu'accueillera avec plaisir tout le pays. L'assurance-chômage ne résout pas le problème des sans-travail, mais elle contribuera à amoindrir les difficultés dues au chômage, tant du point de vue du particulier que de la collectivité.

Les mesures relatives au rétablissement de nos soldats après leur démobilisation devront de toute nécessité, je crois, prendre plus d'ampleur de manière à inclure des dispositions pour les ouvriers de guerre et autres qui seront atteints directement ou indirectement par la cessation des hostilités. Le Gouvernement profitera probablement de l'expérience acquise par le rétablissement des soldats dans la vie civile après la dernière guerre.

Tout jeune député est sensible à l'honneur d'appuyer l'adresse en réponse au discours du trône, puisqu'il lui fournit l'occasion de prendre la parole en cette Chambre si tôt après son arrivée, de féliciter les chefs de son pays, de mentionner brièvement les problèmes qui se posent dans sa circonscription, de passer en revue avec orgueil les actes réalisés par son parti et de manifester l'espoir que réussira le programme esquissé dans le discours du Trône. Aujourd'hui, cependant, cet honneur semble singulièrement peu important, parce que nous n'avons tous qu'une préoccupation: la poursuite de la guerre dans laquelle nous sommes engagés.

En effet, depuis trop longtemps nous avons pris pour acquis les droits et les privilèges des sujets britanniques, ainsi que les vastes ressources et les occasions de succès, favorables et illimitées, qu'offre notre pays. Maintenant qu'ils sont en danger, nous en reconnaissons la grande valeur; nous com-